



Communiqué de presse

Saint-Denis
Le 2 mars 2011

Nomination de Marc Nouschi directeur des affaires culturelles - océan Indien

Michel Lalande, Préfet de La Réunion, convie la presse à l'installation de Marc Nouschi, directeur des affaires culturelles - océan Indien, jeudi 3 mars à 9h à la DAC OI, 23 rue Labourdonnais à Saint-Denis

Par arrêté du Premier ministre, du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, du ministre de la culture et de la communication et de la ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargée de l'outre-mer, en date du 25 février 2011, M. Marc Nouschi, professeur de chaire supérieure, est nommé directeur des affaires culturelles - océan Indien.



Depuis 2006, Marc Nouschi était directeur régional des affaires culturelles de Champagne-Ardenne. Il a auparavant exercé les fonctions de directeur de l'Institut français de Varsovie (2003), directeur de l'Institut français de Berlin (2000) et directeur de l'Institut français de Düsseldorf (1999). Il a également été professeur HEC au Lycée Carnot (Paris), puis professeur en khâgne au lycée Janson de Sailly (Paris). Il est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages historiques (Petit atlas historique du XIXe siècle, chez Armand Colin, Petit atlas historique de la culture en Occident, chez Armand Colin, collection des Petits atlas historiques...). Né en 1952 à Neuilly-sur-Seine, il est agrégé d'histoire, professeur de chaire supérieure, membre du Haut Conseil culturel franco-allemand depuis 2010.

Marc Nouschi est désormais à la tête d'une des 6 grandes directions de l'État qui ont été créées au 1er janvier 2011 dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale.

La direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a intégré le service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP) et l'a fusionné avec son service du patrimoine, ce qui lui permet d'apporter une réponse unique de l'État aux questions posées en matière de patrimoine, d'architecture et d'urbanisme dans le champ culturel. Elle est renommée direction des affaires culturelles océan Indien (DAC OI), reflétant l'ambition d'un rayonnement renforcé de la culture française dans l'océan Indien.

La DAC OI répond à quatre ambitions :

- Inciter à un aménagement culturel équilibré du territoire, en promouvant la qualité architecturale et l'implantation intelligente des équipements culturels sur des territoires communaux très étendus et inégalement desservis en transports en commun ;
- Favoriser l'éducation et l'enseignement supérieur artistique, notamment à travers l'amélioration de la formation des enseignants et la création de filières spécialisées (architecture tropicale, enseignement de l'histoire des arts, médiation culturelle et baccalauréat patrimoine) ;
- Renforcer la coopération régionale, afin de positionner La Réunion comme un acteur majeur de l'action culturelle française dans l'océan Indien ;
- Faire de la culture un vecteur de croissance économique, en soutenant la diffusion de la production culturelle et sa mise en valeur à des fins touristiques.

Direction des affaires culturelles - océan Indien
23, rue Labourdonnais - BP 224 - 97464 Saint-Denis cedex
Tél. +262 (0)2 62 21 91 71 / Tcp : +262 (0)2 62 41 61 93
Courriel : la-reunion@culture.gouv.fr / site internet : www.la-reunion.culture.gouv.fr

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Bureau de la communication interministérielle
Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr